Envoyé en préfecture le 12/06/2026
Reçu en préfecture le 12/06/2026
Publié le
ID : 029-212901748-20260605-CM26060511-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation 29 mai 2026 **Date d'affichage de la liste des délibérations** Le 10 juin 2026 **Nombre de conseillers** En exercice **29** Présents ou représentés **29** Votants **29**	L'an deux mille vingt-six, le cinq juin à 18 heures 30 Le Conseil municipal de PLONÉOUR-LANVERN, légalement convoqué par M. Jean-Baptiste HUET, Maire, s'est réuni à la salle polyvalente en séance publique **Etaient présents** : Tous les conseillers municipaux en exercice, à l'exception de : Mme Célia BEST (procuration à Mme Dorothée DURAND) M. Pierre BOENNEC (procuration à Mme Pauline LOUSSOUARN) Mme Christine COUROT (procuration à Mme Martine OLIVIER) Le quorum étant atteint, le Conseil peut délibérer valablement. Mme Joëlle KERSUAL a été élue secrétaire de séance.

1-1 Subventions aux associations en 2026

Monsieur Valentin ORY, rapporteur, expose :
«Votre Commission Vie locale qui a examiné ce dossier lors de sa réunion du mardi 26 mai 2026, vous propose d'attribuer les subventions suivantes aux associations pour l'année 2026 :

ASSOCIATIONS	*Proposition 2026 en €*
Footing club	*592*
Rédadeg (« achat d'un kilomètre »)	*350*
Société de chasse	*309*
Petit Coup de Théâtre	*337*
Les Plumes Bigoudènes (ex AL Badminton)	*3 086*
Patins Bigoudens (ex AL Rink Hockey)	*2 491*
Carabine Bigoudène	*1 388*
Club Cycliste Bigouden	*268*
Tarots Loisirs (ex Club Loisirs et Amitié)	*109*
DIHUN Cirque/Arts plastiques	*100*
DIHUN Judo	*244*
FNACA	*325*
Gym Bigoudène	*3 541*
Lyre Bigoudène	*500*
Pléon Pavenn	*392*
Plonéour Football Club	*4 052*
Tré ar Vro	*480*
Twirling Club	*685*
Amzer Vak	*798*
Tennis club	*2 631*
Plaisir de lire Plijadur Lenn	*300*
ACVA29 (AVC Aidants) – local	*77*

Je vous serais obligé de bien vouloir en délibérer. »

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

Vu l'avis de la Commission Vie locale en date du 26 mai 2026
Adopte les conclusions du rapporteur
Attribue les subventions aux associations telles qu'indiquées dans le tableau ci-dessus

Envoyé en préfecture le 12/06/2026
Reçu en préfecture le 12/06/2026
Publié le
ID : 029-212901748-20260605-CM26060511-DE

Autorise le Maire à prendre les mesures nécessaires à la mise en œuvre de la présente décision et, notamment à verser les sommes correspondantes.

Pour extrait certifié conforme au registre
A Plonéour-Lanvern, le 10 juin 2026
Monsieur le Maire,

MAIRIE DE PLONEOUR-LANVERN · FINISTERE ·

Jean-Baptiste HUET